



2447 - les impôts sont-ils déductibles de la zakat ?

question

Question : Est-il permis d'utiliser la zakat pour payer les impôts dus ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n'est pas permis de déduire les impôts sur la fortune de la zakat des biens susceptibles de faire l'objet de zakat. L'intéressé doit en prélever la zakat obligatoire et la dépenser dans ses destinations légales telles que définies textuellement par Allah le Très Haut, le Transcendant en ces termes : **Les Sadaqât ne sont destinés que pour les pauvres, les indigents, ceux qui y travaillent, ceux dont les cœurs sont à gagner (à l' Islam), l' affranchissement des jous, ceux qui sont lourdement endettés, dans le sentier d' Allah, et pour le voyageur (en détresse). C' est un décret d' Allah! Et Allah est Omniscient et Sage. (Coran, 9/60).**

Allah le sait mieux.